



« LES AMIS DU PATRIMOINE RELIGIEUX
DE LA PAROISSE SAINT HILAIRE DE FONTENAY »

25 rue Saint Nicolas
85200 FONTENAY LE COMTE

Courriel : sacrepatrimoine@hotmail.com

Procès verbal de l'AGE du 4 avril 2018

Les membres de l'association du Patrimoine religieux de la paroisse saint Hilaire ont été régulièrement convoqués en **AGE**, en date du 10 mars 2018, afin de délibérer sur l'ordre du jour unique : « modifications des statuts », lors de l'AGE du 4 avril 2018.

La feuille d'émergence fait ressortir un nombre de participants présents et représentés de : 54 personnes

Le quorum exigé par l'article 9 des statuts étant de 36, le président constate que l'AGE peut valablement délibérer.

Il est procédé alors à l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour :
« Modification des statuts »

Après explications et échanges, la résolution unique sur l'approbation des nouveaux statuts est soumise au vote de l'assemblée par bulletin secret.

Résultat des votes :

Suffrages exprimés : 54 - majorité requise : 36

-pour : 53

-contre : 0

-abstention : 1

L'AGE approuve les nouveaux statuts.

Le président clôt l'AGE et de tout ce que dessus il est dressé le présent procès verbal.

A Fontenay le comte le : 4 avril 2018

Le président

La secrétaire de séance :